

UNITÉ GENRE

MANDAT

La mission de l'Unité Genre au sein de la MINUSMA est entre autre d'appuyer les autorités maliennes à garantir la participation pleine et entière ainsi que la représentation des femmes à tous les niveaux et surtout au début de la phase de stabilisation, y compris dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité et des opérations de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réintégration et de la pleine mise en œuvre de l'Accord par les parties prenantes.

- Plaider auprès du gouvernement malien pour l'implication des femmes dans les commissions techniques Sécurité, Socioéconomique, Politique et Institutionnelle, Justice et Réconciliation ;
- Soutenir les organisations féminines pour leur inclusion totale dans les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de Paix ;
- Appuyer les acteurs dans la promotion de la participation politique des femmes et la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 1325 (2000) et connexes du Conseil de sécurité des Nations Unies sur Femmes, Paix et Sécurité 2015-2017 ;
- Appuyer techniquement les autorités de la Défense et de la Sécurité dans l'inclusion de la dimension « genre » dans leur programme de réformes ;
- Assurer l'inclusion d'une perspective de genre en faisant des préoccupations et des expériences des hommes et des femmes une dimension intégrale dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation dans les politiques et stratégies de la mission ; ainsi que sur l'autonomisation des femmes.

